



# La FNO, seule organisation syndicale qui s'engage pour les orthophonistes

**élections**  
**URPS fno**  
des orthophonistes

du 31 mars au 7 avril 2021 #JeVoteAuxURPS

**fno SROB**  
Bourgogne

**fno SROFC**  
Franche Comté



## LISTE DES CANDIDATS

**Nathalie Broussegoutte**  
Talant (21)

**Laurence Deforet**  
Rioz (70)

**Marie-Pierre Fetiveau**  
Charnay-Les-Macon (71)

**Anne Julien**  
Ecole-Valentin (25)

**Brigitte Lanzoni**  
Autun (71)

**Carole Pacaud**  
Nevers (58)

**Valérie Terpereau**  
Appoigny (89)

**Floriane Thomas**  
Orgelet (39)

**Marlène Vichet**  
Arbois (39)

**Raphaël Viellard**  
Besançon (25)

**Marion Viennot**  
Sermamagny (90)

Cher.e collègue,

Vous êtes appelé.e à élire prochainement les 11 membres de vos URPS Bourgogne Franche Comté, représentant tou.te.s les orthophonistes en exercice libéral de votre région.

Nous nous engageons à défendre auprès de toutes les instances régionales les valeurs portées depuis toujours par la FNO : défense et promotion de la profession, des professionnels, des patients et des usagers.

Nous souhaitons poursuivre les actions déjà engagées et mettre en œuvre de nouveaux projets au bénéfice des orthophonistes, des patients et d'autres professionnels concernés par le champ de l'orthophonie. Nous voulons :

### **Agir pour les orthophonistes et les patients :**

Participer à l'organisation des soins et à la gestion des crises sanitaires : distribution de matériel de protection, organisation des sorties d'hôpital vers les soins de ville, proximité de l'URPS avec tous les professionnels libéraux, ...

Veiller au respect de la primauté de la Convention Nationale des orthophonistes par les instances régionales et à la protection du paiement à l'acte.

Développer et favoriser la prévention en

orthophonie : faire connaître et promouvoir le site allo-ortho auprès des orthophonistes et des professionnels concernés.

Favoriser la formation professionnelle : prévention des risques psychosociaux, ETP, mise à jour et poursuite de la formation premiers secours

Les candidats se rejoignent sur une volonté forte de mettre en place une prévention contre l'épuisement et l'isolement professionnel

### **Améliorer l'accès aux soins en orthophonie :**

Poursuivre l'expérimentation de la PPSO, mobiliser davantage d'orthophonistes pour participer à l'adressage. L'URPS BFC référence l'accès à la plateforme pour chaque orthophoniste en exercice libéral qui le demande.

Veiller à l'amélioration de la répartition des orthophonistes sur le territoire en promouvant l'installation en zones très sous dotées

Renforcer les relations avec le Centre de Formation Universitaire en Orthophonie de Besançon = recensement des potentiels maîtres de stages, reconnaissance de leur statut, liens avec les étudiants pour favoriser leur installation en BFC

Contribuer à la formation des candidats diplômés de l'Union Européenne = créer

une formation à la législation française des diplômés étrangers comme cela est déjà pratiqué dans d'autres régions

Accueillir les nouveaux professionnels de la région

### **Promouvoir l'orthophonie dans le paysage régional de santé :**

Favoriser l'inter-professionnalité et l'intervention coordonnée auprès des patients (CPTS\*, ESP\*...) L'URPS informera régulièrement les orthophonistes des évolutions du système de santé

Informier sur les nouveaux modes de communication entre professionnels de santé : réseaux et plateformes sécurisées...

Représenter les orthophonistes dans les institutions et les commissions, notamment concernant la démocratie en santé (ARS\*, CRSA\*...)

Favoriser les innovations en santé, notamment avec le télésoin

Nous sommes 11 adhérent.es de la FNO, la seule organisation syndicale qui s'engage pour les orthophonistes et nous souhaitons développer tous ces projets avec votre soutien.





**élections**  
**URPS fno**  
des orthophonistes

# La FNO, seule organisation syndicale qui s'engage pour les orthophonistes

du 31 mars au 7 avril 2021 **#JeVoteAuxURPS**

Cher.e collègue,

Dans toutes les régions de métropole et d'Outre-Mer, vous êtes appelé.e à élire prochainement les membres de vos URPS, représentant tou.te.s les orthophonistes en exercice libéral.

Les 190 candidat.e.s, adhérent.e.s de la FNO, s'engagent à défendre auprès de toutes les instances régionales les valeurs portées depuis toujours par la FNO : défense et promotion de la profession, des professionnel.le.s, des patient.e.s et des usagers.

## AGIR POUR LES ORTHOPHONISTES ET LES PATIENT.E.S

Veiller à la primauté de la Convention Nationale des orthophonistes et protéger le paiement à l'acte

Participer à l'organisation des soins et à la gestion des crises sanitaires comme la crise de la Covid19 (distribution de matériel de protection, organisation des sorties d'hôpital vers les soins de ville...)

Développer et favoriser la prévention en orthophonie

Favoriser la formation professionnelle (prévention des risques psychosociaux, ETP, premiers secours)

Lutter contre l'épuisement professionnel

## AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS EN ORTHOPHONIE :

Améliorer la répartition des orthophonistes sur le territoire en promouvant l'installation en zones très sous dotées

Renforcer les relations avec les Centres de Formation Universitaire en Orthophonie

Contribuer à la formation des diplômé.e.s de l'Union Européenne

Accueillir les professionnel.le.s nouvellement installé.e.s dans la région

## PROMOUVOIR L'ORTHOPHONIE DANS LE PAYSAGE RÉGIONAL DE SANTÉ

Favoriser l'inter-professionnalité et l'intervention coordonnée auprès des patient.e.s (CPTS\*, ESP\*...)

Développer les nouveaux modes de communication entre professionnel.le.s de santé

Représenter les orthophonistes dans les institutions et les commissions, notamment concernant la démocratie en santé (ARS\*, CRSA\*...)

Favoriser les innovations en santé, notamment avec le télésoin



**La FNO, la seule organisation syndicale qui s'engage pour les orthophonistes**

[www.fno.fr](http://www.fno.fr)